

SOLUCCIO

Création-Reprise-Transmission

Tout ce que vous devez savoir avant de vous lancer dans votre projet d'entreprise

Avec la réunion d'informations **ÊTES-VOUS PRÊT À ENTREPRENDRE** mettez toutes les chances de votre côté pour débiter votre projet avec sérénité et assurance.



>>> INFOS PRATIQUES :

🕒 Durée de la réunion d'informations :
à Angoulême :
2 heures 30, de 9h30 à 12h00
à Cognac :
3 heures, de 9h00 à 12h00

€ **Offert** par la CCI à tous les créateurs/repreneurs d'entreprise

👤 À qui est dédiée cette réunion d'informations ?
- personnes ayant un projet de création-reprise d'entreprise
- salariés
- demandeurs d'emploi
- bénéficiaires des minimas sociaux
- étudiants

💬 Intervenants :
- Conseillers en création-reprise d'entreprise de la CCI

>>> OBJECTIFS

- ▶ Disposer des éléments pour décider si vous vous lancez dans votre projet
Vous aider à vous imaginer dans la vie du créateur/repreneur et du chef d'entreprise et évaluer si vous pourrez vous y adapter
- ▶ Obtenir des informations sur les facteurs clés de succès d'un projet de création/reprise d'entreprise
- ▶ Comprendre le parcours du créateur/repreneur : savoir ce qu'il faut faire, quand et pourquoi le faire

>>> POINTS CLÉS

- ▶ Les chiffres clés de la Création et de la Reprise, En France, en Charente
- ▶ Le portrait du créateur : le saviez-vous ?
- ▶ Les motivations du créateur
- ▶ Les leviers de la réussite
- ▶ Le parcours de la création d'entreprise et du créateur :

De l'idée au projet	L'étude juridique et fiscale
L'étude de votre marché	La validation financière : le prévisionnel financier, le plan de financement,
Cible	le business plan, la recherche de financement
Votre produit / service et sa fabrication	Les formalités
La stratégie commerciale	
- ▶ Le métier de chef d'entreprise
Tous les jours - toutes les semaines - tous les mois - tous les trimestres - régulièrement



Choisissez la session à laquelle vous voulez participer

Sur le site d'Angoulême :

04 janvier	22 mars	07 juin
11 janvier	29 mars	14 juin
18 janvier	05 avril	21 juin
25 janvier	12 avril	28 juin
01 février	19 avril	05 juillet
08 février	26 avril	12 juillet
15 février	03 mai	19 juillet
22 février	10 mai	26 juillet
01 mars	17 mai	
08 mars	24 mai	
15 mars	31 mai	

Sur le site de Cognac :

14 janvier	03 juin
28 janvier	17 juin
11 février	01 juillet
25 février	
11 mars	
25 mars	
08 avril	
22 avril	
06 mai	
20 mai	



Avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

www.charente.cci.fr

Siège, 27 Place Bouillaud, CS 12124, 16021 Angoulême Cedex - 05 45 20 55 55

Délégation, 23 Rue du Port, CS 10008, 16121 Cognac Cedex - 05 45 36 32 32